

Notre règlement

Chers locataires,

Il y a peu de temps, nous avons entièrement rénové et réaménagé notre appartement de vacances avec le plus grand soin. Nous espérons que vous vous y sentirez bien et que vous apprécierez votre séjour.

En réservant cet appartement de vacances, vous acceptez le règlement intérieur suivant :

Arrivée et départ

Le jour de l'arrivée, l'appartement est disponible à **partir de 15h00**. Nous vous remercions de bien vouloir nous indiquer au préalable l'heure à laquelle vous pensez arriver. La remise des clés sera effectuée selon ce qui aura été convenu.

Le jour du départ, l'appartement doit être **libéré avant 10h00** dans un état de propreté correct. Ils ont été calculés pour un ménage normal. Lors de votre départ, l'appartement doit être laissé **dans un état correct de propreté**.

La vaisselle doit être propre et rangée. Merci de trier les poubelles. Les draps des lits doivent être retirés.

Les coûts du **ménage final** sont compris dans le prix de réservation. Si vous quittez l'appartement dans un état de saleté important, nous nous verrons dans l'obligation de facturer un dépassement de forfait.

Salle de bains

Nous vous demandons **de bien vouloir passer la raclette dans la douche après utilisation afin d'éviter les traces de calcaire**.

Il est interdit d'évacuer dans la douche ou dans les toilettes des produits d'hygiène, des déchets, des restes alimentaires, des liquides nocifs, graisses ou autres produits similaires.

Dégradations

En cas de dégradations, nous vous demandons de bien vouloir nous en informer immédiatement afin que nous ne les découvriions pas seulement lors du ménage final. Le locataire est responsable des dégâts causés à hauteur des coûts de remplacement.

Draps de lit et serviettes de toilette

Nous fournissons un jeu de linge de lit ainsi qu'une serviette et un drap de bain par personne.

Païement

Le montant total du loyer doit être réglé avant ou au moment de votre arrivée. Si vous avez versé un acompte, celui-ci sera naturellement pris en compte et le solde devra être payé en liquide.

Fenêtres de toit et portes

Nous vous remercions de bien vouloir fermer toutes les fenêtres de toit ainsi que la porte d'entrée à chaque fois que vous quittez l'appartement.

Responsabilité

Le propriétaire décline toute responsabilité concernant les objets de valeur du locataire.

Droit de domicile

Dans certaines conditions (par ex. rendez-vous officiels pour le relevé des compteurs électriques), le propriétaire peut être dans l'obligation d'entrer dans l'appartement de vacances sans que le locataire ait été préalablement informé.

Animaux domestiques

Les animaux domestiques ne sont pas autorisés dans l'appartement de vacances.

Informations sur notre région

Dans l'appartement de vacances, il y a de nombreux dépliants et brochures contenant des informations sur notre région. Nous vous demandons de bien vouloir les laisser dans l'appartement de manière à ce que les locataires suivants puissent également les consulter.

Internet / wi-fi

Une connexion wi-fi gratuite est à votre disposition dans l'appartement. Veuillez lire et **signez la charte d'utilisation wi-fi** avant utilisation.

Cuisine

Récemment, la cuisine a été entièrement rénovée. Nous vous demandons de bien vouloir utiliser les équipements de la cuisine ainsi que les appareils techniques (vous trouverez les manuels d'utilisation dans un tiroir de la cuisine) avec soin.

Merci de ranger dans les placards la vaisselle, les casseroles, les couverts et appareils que vous avez utilisés seulement après les avoir préalablement nettoyés.

Afin de protéger la cuisine intégrée et les meubles, veuillez toujours poser les casseroles chaudes, poêles ou autres objets similaires sur les dessous de plats se trouvant à votre disposition.

Il est interdit d'évacuer dans l'évier, des déchets, des restes alimentaires, des liquides nocifs, graisses ou produits similaires.

Résiliation

En cas d'infractions répétées au règlement de la location, le propriétaire se réserve le droit de résilier unilatéralement le contrat de location. Le locataire doit alors quitter immédiatement l'appartement de vacances et ne peut se prévaloir d'aucun droit au remboursement du prix de loyer.

Charges

Les frais d'eau, d'électricité, de chauffage et de poubelles sont inclus dans le prix de location. Ces coûts sont calculés pour une consommation normale ; en cas d'une consommation anormalement élevée, le propriétaire se réserve le droit de facturer un supplément.

Possibilités pour garer la voiture

Il est possible de stationner directement devant l'appartement de vacances, dans la cour.

Réduction du prix

En cas de panne à court terme de certaines installations, d'une interruption des services publics ou en cas de force majeure, le locataire ne peut faire valoir une réduction de prix. Toute anomalie survenue dans l'appartement doit être signalée immédiatement au propriétaire. Le locataire donne au propriétaire un délai adapté afin de régler les anomalies. Toute réclamation ultérieure ne peut être ni acceptée ni prise en compte.

Fumer

Notre appartement de vacances est un appartement non-fumeur. Nous vous demandons donc de ne **PAS** fumer dans l'appartement. Veuillez utiliser la terrasse pour fumer.

Heures de calme

Pour des relations de bon voisinage, nous vous demandons d'éviter de faire du bruit de 22h00 à 7h00 ainsi que de 13h00 à 15h00.

Clés

Merci de garder soigneusement la clé. Nous vous demandons de nous informer immédiatement en cas de perte. La responsabilité du locataire est engagée à hauteur des coûts de remplacement.

Déchets/déchets de verre/déchets de papier

Les déchets sont triés en déchets résiduels, emballages (sac jaune), verre et papier. Veuillez laisser les sacs poubelles pleins devant la porte de la cave (porte en bois avec insert en verre) dans la cour.

Pour l'élimination des **déchets de verre et de papier**, veuillez utiliser les **conteneurs** appropriés situés à **l'entrée du village**, en venant de l'autoroute A8.

Prises de courant/dispositif de sécurité pour enfants

La plupart des prises de courant de la maison de vacances sont munies d'un dispositif de sécurité pour enfants, qu'il suffit de tourner pour brancher la fiche. Par conséquent, **ne retirez pas les dispositifs de sécurité pour enfants** de la prise de courant.

Autres

Nous vous demandons de ne pas modifier les réglages des appareils tels que la TV, le réfrigérateur, la chaudière etc.

Annulation / interruption anticipée du séjour

Nous espérons qu'aucun imprévu ne vous obligera à annuler vos vacances. Si cela devait tout de même se produire, nous facturerions les frais d'annulation comme suit :

- annulation de la réservation jusqu'au 45e jour avant : 20 %
- annulation de la réservation jusqu'au 30e jour avant : 50 %
- après cette période ou si vous ne venez pas : 90 %

En l'absence d'une annulation sous forme orale ou écrite, nous serions dans l'obligation de facturer la totalité de la somme. En cas d'interruption anticipée de votre séjour, aucun remboursement ne sera effectué.

Nous vous remercions de votre attention.

Etat : mai 2019